

Direction personnes âgées
et personnes handicapées
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1



Modalités de récupération des prestations d'aide sociale en faveur des personnes âgées

En 2 exemplaires dont :

- un à conserver par l'intéressé(e)
- un à renvoyer avec le dossier à la DPAPH

Prestations	Récupération sur succession et sur légataire universel ou à titre universel	Récupération sur donataires et légataires à titre particulier
<p>● Aides relatives au maintien à domicile (services ménagers, allocations repas)</p>	<p>Oui mais sur la partie de l'actif net de succession supérieure à 46 000 €. Seules les dépenses supérieures à 760 € et pour la part excédant ce montant peuvent donner lieu à recouvrement.</p>	<p>Oui au premier euro Si la donation est postérieure à la demande d'Aide sociale, Ou si la donation est intervenue dans les dix ans qui ont précédé la demande d'Aide sociale.</p>
<p>● Aides relatives au placement en structure d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, unité de soins de longue durée, EHPA)</p>	<p>Oui au premier euro (et du vivant de l'aidé social, en cas de retour à meilleure fortune).</p>	<p>Oui au premier euro Si la donation est postérieure à la demande d'Aide sociale, Ou si la donation est intervenue dans les dix ans qui ont précédé la demande d'Aide sociale.</p>
<p>● Allocation légale d'accueil familial</p>	<p>Oui au premier euro (et du vivant de l'aidé social, en cas de retour à meilleure fortune).</p>	<p>Oui au premier euro Si la donation est postérieure à la demande d'Aide sociale, Ou si la donation est intervenue dans les dix ans qui ont précédé la demande d'Aide sociale.</p>
<p>● Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>

A titre subsidiaire, contre le bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie souscrit par le bénéficiaire de l'Aide sociale, à concurrence de la fraction des primes versées après l'âge de 70 ans.

<p>Je soussigné <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme [REDACTED] déclare</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir pris connaissance des modalités de récupération de l'Aide sociale ci-dessus indiquées - maintenir la demande d'Aide sociale <p><input type="checkbox"/> me concernant <input type="checkbox"/> concernant <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme [REDACTED]</p> <p>et autorise le Président du Conseil départemental à solliciter auprès des administrations compétentes toute évaluation de mon patrimoine.</p>	<p>Fait à [REDACTED] Le [REDACTED]</p> <p>Signature du demandeur ou de son représentant légal</p>
---	---